

Des femmes immigrées s'organisent
Immigrant women organize
Las mujeres inmigrantes se organizan

J.-P. Fragnière et K. Ley

Numéro 5 (45), printemps 1981

La recherche-action : enjeux et pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034879ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034879ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Une sociologue a mené une recherche-action avec des femmes immigrées en Suisse alémanique. L'entretien évoque les difficultés institutionnelles de mise en place de cette recherche, les rapports entre chercheurs et femmes immigrées, leur gestion commune du champ. La recherche a débouché sur l'affirmation de la nécessité d'une politique globale de prestations aux femmes immigrées, la création d'un centre de consultation, la mise sur pied de cours de formation scolaire pour les ménagères.

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fragnière, J.-P. & Ley, K. (1981). Des femmes immigrées s'organisent. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (5), 74–78. <https://doi.org/10.7202/1034879ar>

Des femmes immigrées s'organisent

J.-P. Fragnière, K. Ley

Cet article présente le contexte et les principaux résultats d'une des rares recherches-action conduites en Suisse alémanique : collaboration entre des femmes immigrées et une sociologue de l'Institut de sociologie de Zurich visant à analyser et à transformer la vie des femmes dans l'immigration en Suisse. La relation de cette expérience originale nous semble avoir sa place dans le présent numéro de la RIAC ; il nous paraît en effet qu'elle invite à affronter une ensemble de questions essentielles pour comprendre les conditions réelles de la mise en oeuvre d'une telle recherche. On peut se demander par exemple : quelles « négociations » ont suivi la demande d'assistance scientifique adressée par les femmes immigrées à l'Institut de sociologie de Zurich ? Quelles facilités ou difficultés ont marqué les échanges « sur le terrain » entre chercheur et sujets sur les plans institutionnel, linguistique, culturel, socio-politique, des « rythmes » de la science et de l'action ? Comment le champ commun (aux chercheurs et sujets) a-t-il été géré et en particulier son articulation avec l'environnement (milieux universitaire, syndical, des hommes de l'immigration, etc.) ? En bref, quels ont été les équilibres souhaités et réellement atteints au cours de la démarche entre la recherche et l'action ?

Comité de rédaction suisse

En février 1975, se tient à Zurich (Suisse) un Congrès sur la situation des femmes immigrées. Les participantes publient un document intitulé « Manifeste des femmes immigrées » auquel la presse fait écho. Peu de temps après, elles s'adressent à l'Institut de sociologie de Zurich pour obtenir une assistance scientifique et technique en vue de réaliser une recherche dont l'objectif est d'éclairer leur situation, les problèmes qu'elles vivent douloureusement et les actions susceptibles d'y apporter quelques éléments de solution. Pendant plus de deux ans, Katharina Ley s'engage alors dans cette étude. Elle répond ici aux questions de J.-P. Fragnière. (À la suite de cette recherche, K. Ley a publié un ouvrage intitulé : *Frauen in der Emigration*, Verlag Huber, Frauenfeld und Stuttgart, 1979).

*
* *

Dans les milieux dits scientifiques, comme dans les médias, la recherche que tu as conduite avec les femmes immigrées et quelques collègues de Zurich a constitué un petit événement. Il est vrai que le problème de l'immigration a été vécu en Suisse de manière particulièrement tendue et passionnelle au cours de ces dix dernières années. Peux-tu d'abord nous rappeler quelques données essentielles sur la question de l'immigration ?

En Suisse, on peut caractériser ce phénomène par plusieurs traits. Notons d'abord que l'immigra-

tion de travailleurs en Suisse a une longue tradition qui date des débuts de ce siècle. Pourtant, elle a connu de grands changements quantitatifs et qualitatifs ; de plus en plus, elle concerne des travailleurs issus des régions les plus pauvres des pays du Sud de l'Europe. Le besoin en main-d'oeuvre étant difficile à planifier, il importe que le potentiel d'immigrés reste variable. Dans ces conditions, sous la pression des nécessités économiques, le projet original de « vite gagner pour rentrer chez soi » devient « exigence de se constituer lentement une base d'existence ». Il en résulte un sentiment permanent d'insécurité aussi bien au sujet de la vie dans les pays d'immigration que du retour chez soi.

Il est évident que, dans ce contexte général, la situation de la femme immigrée connaît des transformations spécifiques. Ainsi, la structure de sa vie quotidienne est profondément modifiée. Son existence est marquée par la parcellisation des activités, le poids des déterminations externes et la prégnance de cette « double vie » que représentent les charges professionnelles et familiales.

Comment peux-tu caractériser les conditions dans lesquelles les femmes immigrées ont été confrontées à leur nouvelle situation ?

Le choix d'émigrer est le plus souvent fondé sur des espoirs. En changeant de milieu de vie, on caresse plus ou moins consciemment le rêve de connaître un mode de vie meilleur. La plupart des femmes émigrées sont venues chez nous avec des attentes déterminées par les conditions d'existence qu'elles connaissaient dans leur pays d'origine. Mais ces attentes se sont heurtées aux réalités de la situation d'immigrées, aux difficultés de la vie quotidienne, à de multiples barrières et elles se sont transformées. Ainsi, le fait central mis en évidence par notre recherche, c'est ce décalage entre l'existence et la conscience, cette distance entre la vie quotidienne des femmes immigrées et la lecture qu'elles en font.

Qui sont ces femmes immigrées ?

En 1979, quelque 930 000 étrangers résident en Suisse, dont 70 % sont originaires des pays méditerranéens et constituent l'immigration proprement dite. La proportion de femmes est de 46 %, un peu plus de la moitié d'entre elles sont mariées et 56 % résident en Suisse depuis plus de dix ans. Le plus souvent, elles ont suivi leur père ou leur mari ; la

décision d'émigrer est une affaire d'hommes, ce qui n'est pas sans conséquences sur la manière de vivre la situation d'immigrée.

Avant de venir en Suisse, la plupart des femmes n'exerçaient pas d'activité professionnelle ; dès qu'elles arrivent dans notre pays, la quasi totalité des célibataires et des femmes mariées sans enfants, ainsi que 60 % des mères, travaillent le plus souvent dans l'industrie et les services (le textile, l'horlogerie, les hôpitaux, l'hôtellerie, le commerce et le service de maison). Ce sont en général des secteurs caractérisés par l'insécurité de l'emploi et le bas niveau des salaires. En outre, la plupart d'entre elles n'ont pas de préparation pour l'exercice de leur activité, beaucoup n'ont pas terminé leur huit années d'école obligatoire ; la moitié d'entre elles ont fréquenté l'école pendant moins de cinq ans.

La recherche met largement en évidence le fait que la proportion d'immigrées exerçant une activité professionnelle est nettement supérieure à celle des Suissesses et cela quelle que soit leur situation familiale ; comment vivent-elles leur rapport au travail ?

Lorsque l'on demande aux femmes immigrées si elles éprouvent de la satisfaction dans leur activité professionnelle, les deux tiers d'entre elles répondent affirmativement ; en fait, elles se réfèrent moins à une satisfaction dans l'activité elle-même qu'au fait de pouvoir quitter leur appartement, établir des contacts et disposer d'un salaire. D'ailleurs, les deux tiers des femmes seraient prêtes à cesser leur activité si les conditions financières (en particulier) le permettaient, c'est le cas, surtout, des mères de famille qui ont la double tâche d'assumer leur travail professionnel et d'entretenir leur ménage. Celles qui sont le plus attachées à leur profession sont les célibataires, qualifiées, connaissant bien la langue allemande et qui ont des possibilités de mobilité professionnelle ascendantes ; ce sont elles aussi qui sont le moins sujettes aux maladies et aux crises.

La proportion des mères de famille exerçant une double activité est particulièrement importante. Comment s'organise la distribution des rôles dans la famille ?

L'immense majorité des maris acceptent que leur épouse exerce une activité professionnelle ; la plupart d'entre eux sont prêts à « donner un coup de main à la maison », il s'agit, en fait, essentiellement

de services orientés vers l'extérieur tels que les achats. Les mères font la vaisselle, la lessive et elles s'occupent des enfants ; il faut préciser que les trois quarts des femmes acceptent cette division des tâches.

Et comment les femmes vivent-elles le fait d'avoir émigré ?

Les trois quarts d'entre elles ne regrettent pas d'avoir connu l'émigration, elles ont vu leur horizon s'élargir, comme leurs connaissances, leur réseau de relations ; elles ont pu comparer leur culture d'origine avec de nouvelles formes de vie. Pourtant, 90 % d'entre elles souhaitent retourner dans leur pays. Plusieurs études ont montré qu'il s'agit là d'un projet que l'on remet toujours à plus tard, une sorte d'idée fixe ; néanmoins, ce sentiment doit être pris au sérieux, car il exprime de manière significative comment est vécue la situation d'immigrées.

Votre recherche débouche sur l'affirmation de la nécessité de la mise en place d'une politique globale offrant des prestations aux femmes immigrées. Peux-tu évoquer quels peuvent être les éléments les plus urgents ?

De fait, il paraît évident qu'il existe toute une série d'éléments susceptibles de faciliter l'existence des immigrées et de leur ouvrir des perspectives. Je pense, en effet, qu'il convient d'agir à trois niveaux au moins : la formation, les conditions de travail et la connaissance des langues. En quelque sorte, il s'agit de mettre en place les conditions permettant de réaliser une politique de formation des femmes immigrées. Cela implique qu'il soit fait des offres spécifiques pour les femmes, leur vie quotidienne devenant un élément central de cette formation. Il importe également que soient éclairés les divers problèmes posés par la vie en Suisse comme par un éventuel retour au pays.

En réalité, plusieurs initiatives ont été prises dans le courant même de la recherche en vue d'amorcer de telles réalisations. Ton livre montre bien l'étroite imbrication qui s'établit entre la production des connaissances et la mise en oeuvre de réalisations pratiques. Peux-tu préciser de quelle manière tu conçois la recherche-action ?

Je soulignerais d'emblée le fait que la recherche-action est très peu pratiquée en Suisse bien que

soient nombreux ceux qui la souhaitent, la rêvent ou la revendiquent. Les raisons de cet état de faits sont multiples et certainement pas toujours imputables aux chercheurs ou aux personnes engagées dans les pratiques sociales.

On ne saurait parler de *la* recherche-action ; il est cependant possible de mettre en évidence quelques traits caractéristiques qui expriment cette volonté de lier la recherche et la pratique. Dans ce sens, il convient de faire la différence entre la recherche-action et ce qu'on appelle « recherche appliquée ». Celle-ci s'attache sans doute à résoudre des problèmes concrets, la recherche-action se propose d'établir un nouveau rapport entre théorie et pratique.

Sur le plan épistémologique, la recherche-action renvoie à un processus de connaissance orienté vers l'émancipation des chercheurs et des sujets (on désigne par sujets les personnes ou groupes sur lesquels porte la recherche). La recherche-action implique que soit défini un but commun aux chercheurs et aux sujets. À ce propos, Lewin, le promoteur de la recherche-action disait : « Le chercheur et les sujets de la recherche cheminent ensemble vers la connaissance ».

Il importe aussi que soit défini un *champ commun* aux chercheurs et aux sujets ; ceux-ci n'étant donc pas définis par leur appartenance à une catégorie sociale, mais par leur présence dans un champ d'interaction concret où il convient de former un consensus. À l'intérieur de ce champ, doit être constituée la conscience d'un problème commun qui doit faire l'objet d'un traitement. Il faut en outre que les personnes qui seront sujets de la recherche et ceux qui conduiront l'action au terme de celle-ci soient au moins partiellement identiques.

La recherche-action implique aussi que soient réunies un certain nombre de conditions qui caractérisent la communication entre ses divers protagonistes. Il convient d'établir une communication symétrique (égalité de droit et de chance, malgré l'inégalité de ressources et « ou » de connaissances). Il faut assurer une distribution du savoir à tous les partenaires, en évitant les monopolisations. Ainsi, doit être abolie la relation sujets-objets entre les chercheurs et ceux que l'on appelle traditionnellement les objets de la recherche. Une certaine empathie critique doit remplacer une méfiance généralisée. Ainsi, une compréhension dynamique et autonome doit réunir tous les partenaires. Enfin, il est

essentiel de garantir une adéquation de la recherche au problème posé. Cela peut signifier que les partenaires, tout en garantissant leur autonomie et l'égalité de leurs chances, s'attachent à résoudre leurs problèmes en tenant compte le plus possible du problème spécifique négocié au départ (cela, bien sûr, placé dans son contexte historique).

On sait que la mise en oeuvre de ces orientations s'est concrétisée dans divers modèles de recherche-action. Tu affirmes avoir choisi une approche « additive », particulièrement en raison des conditions dans lesquelles se déroulait la recherche. Comment comprends-tu cette approche ?

Elle est constituée sur la base d'un projet de recherche reposant sur les principes que je viens d'indiquer et s'organise en diverses phases alternantes de coopération entre les chercheurs et les sujets. Dans ce cas, les méthodes dites traditionnelles ne sont pas refusées, mais sont investies d'une nouvelle signification par l'insertion du chercheur dans le champ de recherche, par une large discussion des questions épistémologiques, des problèmes de la recherche, des méthodes et des processus de mise en oeuvre. Ce projet repose sur ce qu'on peut appeler une dialectique entre action et réflexion ; c'est un processus cyclique de production et de vérification des connaissances.

Tu parles de vérification des connaissances. On peut donc penser que tu accordes une importance déterminante à l'évaluation de la recherche ?

Incontestablement, la recherche-action exige que soit pratiquée une évaluation objective qui porte sur trois axes : il convient d'évaluer les interactions qui se sont produites dans le processus de recherche ; cette évaluation doit prendre en considération les transformations qui sont apparues dans le champ de recherche ; elle doit mettre en évidence les conditions structurelles qui ont permis le déroulement de la recherche ou qui l'ont entravé.

Une telle procédure d'évaluation permet de mesurer « l'objectivité » de la recherche au sens où sont prises en considération aussi bien les découvertes théoriques que l'efficacité de la recherche dans ce qu'elle se propose d'apporter des solutions aux problèmes retenus.

S'il convient d'insister sur cette notion d'efficacité de la recherche, c'est parce que trop de cher-

cheurs oublient trop aisément que le débat sur la recherche-action, parfois même dans des cadres interdisciplinaires, ne saurait être circonscrit aux spécialistes « pour » et aux spécialistes « contre », dans le champ clos de la recherche scientifique. Hors de ce petit monde, il existe une foule de gens qui peuvent avoir des opinions et des attentes par rapport aux résultats de la recherche-action.

Cela dit, on peut légitimement s'interroger sur les conditions dans lesquelles la réalisation d'une recherche-action est rendue possible. Peux-tu préciser comment cela s'est passé dans le cas de l'étude à laquelle tu as participé ?

En quelque sorte, le choix de conduire une recherche-action est étroitement lié à la demande des femmes immigrées elles-mêmes. Quand elles ont sollicité de l'Institut de sociologie de Zurich une collaboration scientifique et technique, il était évident pour elles qu'elles souhaitaient participer activement à la formulation de la problématique et au processus de recherche. Celui-ci ne leur paraissait avoir de sens que dans la mesure où il leur fournirait des instruments pour améliorer une situation dont elles avaient mis en évidence le caractère précaire, voire intolérable.

Et, comment les chercheurs se sont-ils insérés et situés dans l'ensemble du processus ?

Du côté des chercheurs, nous avons pris conscience des limites des méthodes traditionnelles des sciences sociales spécialement pour la résolution des problèmes des groupes marginaux. Je dois dire cependant qu'il fallait une certaine capacité d'assumer les risques pour se lancer dans une telle entreprise. À cet égard, les responsables de l'Institut se sont montrés ouverts, leur préoccupation étant essentiellement de veiller à ce que certaines normes scientifiques et techniques soient respectées. L'implication des chercheurs, les modalités de leur collaboration avec les femmes immigrées devenaient, en quelque sorte, une « affaire privée » à prendre sur le temps libre.

Surtout, je noterai d'abord qu'au niveau du déroulement de la recherche elle-même, il a fallu trouver un rythme de collaboration qui tienne compte des attentes et des impatiences des immigrées. Impossible, par exemple, de se réserver quelques mois pour étudier la littérature existante sur le sujet. En

outre, les exigences des actions concrètes entreprises en cours de recherche venaient constamment interpellier ce que nous étions tentés de considérer comme le déroulement « normal » de l'étude. Chaque fois, il a fallu apprécier les priorités et inventer les solutions les plus satisfaisantes, tout en conservant au projet une validité scientifique, dont toutes reconnaissaient la nécessité. Et puis, il s'est agi de débattre des résultats ; tous ne sont pas faciles à accepter, surtout quand ils contredisent des attentes ou des idées préconçues ; dans la recherche-action, la discussion des résultats revêt une importance considérable puisqu'elle a des conséquences directes sur la pratique des groupes concernés ; impossible de jeter la plume lorsque le rapport est terminé !

Je noterai enfin, et cela n'est pas pour moi la conséquence la plus négligeable de cette entreprise, qu'à la fin de la recherche, j'ai changé d'activité pour assumer le secrétariat d'un organisme de coopération et de contact entre immigrés et Suisses (AR-BEKO).

Parler de recherche-action conduit à envisager des initiatives qui sont prises pendant la recherche ou au terme de celle-ci. Peux-tu évoquer quelques activités concrètes qui doivent leur existence à ce processus de recherche collective ?

Je voudrais souligner d'emblée qu'il me paraît difficile de faire un inventaire exhaustif de toutes les initiatives et activités qui ont été permises ou provoquées par ce processus de recherche. Pour beaucoup d'entre nous, cette démarche a permis de renforcer

nos motivations, d'apprendre à mobiliser des moyens et d'enrichir notre argumentation pour nous lancer dans des entreprises concrètes. Ainsi, un groupe qui avait participé à l'application du questionnaire a planifié et ouvert un centre de consultation pour femmes immigrées (consultorio), la nécessité d'un tel lieu étant devenue de plus en plus évidente dans le cours de la recherche. D'autres ont organisé des rencontres en vue de mettre en place des groupes d'échange pour les immigrées, en divers points de la Suisse. En décembre 1977, deux journées de travail ont été organisées sur le thème « Émigration-Résignation ? » ; à cette occasion, une riche documentation a été constituée. Enfin, des efforts soutenus ont été réalisés pour organiser les cours ECAP destinés aux ménagères d'origine italienne qui souhaitent terminer leur formation élémentaire qu'elles n'ont pas pu conduire à terme en Italie. Une bonne partie de ces activités se poursuivent aujourd'hui, deux ans après la fin de la recherche.

L'accueil qui a été réservé à cette recherche peut être considéré comme relativement bon. Pourtant, au cours de ces deux dernières années, on n'a guère vu apparaître de nouvelles initiatives allant dans le même sens.

C'est vrai, en Suisse alémanique tout au moins, la situation de la recherche-action reste très précaire. Pourtant, nombreux sont ceux qui semblent disposés à explorer cette voie de recherche. Il faudra trouver les moyens de sortir de la crispation sur les techniques traditionnelles et puis... oser.